Septembre 2018



**Ce qui ressort du débat public sur la PPE 2018-2028**

La commission nationale du débat public (CNDP) a organisé au printemps 2018 un débat public sur la programmation pluriannuelle de l’énergie (PPE) 2018-2028.

TNE Occitanie Environnement y a largement participé, tant par des contributions écrites (avis, questions, cahiers d’acteurs) que par l’organisation du débat public de Mazamet le 30 mai 2018, seul débat citoyen authentique avec près de 350 participants puisque la plupart des autres débats étaient organisés par des sociétés savantes ou des collectivités locales.

Le CR final, assorti de recommandations fortes, fait apparaître les conclusions suivantes telles qu’en synthèse elles ressortent de ce CR :

**1. ce qui est positif :**

\* un consensus sur la priorité à donner à l'objectif de lutte contre les émissions de gaz à effet de serre : ***autrement dit, la priorité n'est pas à cet objectif de surproduction électrique que certains réseaux associent toujours à la lutte contre le CO2. Non, il y a bien ici un ordre des facteurs, et non plus ce mélange fâcheux des priorités dont nous savons quels intérêts il sert.***

Il est ajouté que le report des énergies fossiles sur d'autres énergies ne doit cependant pas aboutir à une explosion des consommations électriques : ***autrement dit, le public a ici considéré que les  modèles de surproduction électrique devaient être rejetés.***

Confirmation un peu plus loin, il est question d'un besoin de scénarios "portant sur l'ensemble du système énergétique et pas seulement sur l'électricité..."***.***

\* un souci sur le prix de l'énergie et un attachement à une énergie à coûts maîtrisés. Parallèlement, il est demandé de mieux protéger les consommateurs.

*\** l'ouverture à la concurrence n'a pas produit les bénéfices attendus : prix, qualité de service, accélération de la transition énergétique. ***Autrement dit, en démembrant le service public l'on a commis une erreur préjudiciable à nos concitoyens.***

\* il faut pour réussir associer les citoyens et les territoires, et garantir la solidarité entre les usagers et les territoires. Et l'offre énergétique doit être adaptée à la ressource des territoires.

\* le public approuve le développement des EnR mais le soumet à de fortes exigences critiques : impacts environnementaux, niveau du soutien public, conditions et transparences des décisions d'implantation locale : ***nous sommes ici au cœur des revendications légitimes portées par nos associations.***

\* il convient de donner une place plus importante à l'hydroélectricité, au biogaz, au solaire thermique, et à la géothermie. Il faudrait enfin renforcer le fonds chaleur.

**2. ce qui peut poser problème car l'expression en est ambiguë :**

\* mettre en cohérence PPE d'un côté, SRADDET et  PCAET de l'autre. ***TNE-OE souhaite clarifier ce point dans ses discussions avec la Région.***

\* mettre en cohérence PPE et autres documents de planification : SNBC, plan climat, etc...: ***TNE-OE aurait apprécié de trouver dans la liste mention de la biodiversité*** devenue grande cause nationale, ou au moins mention des études environnementales, souvent oubliées.

**TNE-OE portera désormais ces demandes émanant du public**

**dans toutes ses discussions avec les pouvoirs publics régionaux ou locaux**